

Cher.e.s collègues,

Vous allez voter pour élire vos représentants au Comité Social Administratif de la DRAAF HAUTS-DE-FRANCE pour les 4 prochaines années.

Qu'est-ce que le CSA DRAAF HAUTS-DE-FRANCE ?

Ce Comité concerne tous.les les agent.e.s de la DRAAF HAUTS-DE-FRANCE. sur les 6 sites dont les 4 SIVEP. Il est obligatoirement consulté sur les questions de fonctionnement et d'organisation des services, de ressources humaines, de plan de formation, de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, des questions de restructurations, de santé, sécurité et conditions de travail, de temps de travail et tout autre sujet pour lesquels des statuts particuliers prévoient leur réunion.

Salarié.e.s des DRAAF : tous.les concerné.e.s par les politiques actuelles de démantèlement de nos services, de nos statuts, droits et garanties collectives

NOUS, salarié.e.s de la DRAAF HAUTS DE FRANCE, quels que soient nos statuts, travaillons dans la même structure et subissons de plein fouet une **politique libérale et de réduction des dépenses publiques** sans précédent.

Ces politiques sont responsables des **dégradations de nos conditions d'emploi et de nos espaces de travail** : insuffisance des rémunérations, augmentation des inégalités de traitement avec une part de plus en plus importante des primes modulables, pertes de missions, manques de moyens dévolus aux politiques publiques mises en œuvre par les DRAAF, davantage d'isolement de certain.e.s collègues, stagnation des financements dévolus à l'action sociale malgré l'augmentation des situations précaires, fatigue et stress de celles et ceux qui sont amené.e.s à parcourir de longues distances de façon régulière ou travaillé.e.s en horaires de nuits imposés avec remise en cause des compensations de pénibilité.

Dans le même temps, de **lourdes attaques** sont portées à l'encontre des instances de **représentations des personnels** avec notamment, au terme de ces élections, comme la disparition des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail qui ont pourtant démontré toute leur importance pendant la crise sanitaire.

unies & engagées

Concernant nos missions : les politiques publiques doivent garantir l'accès de tous.tes à une **alimentation saine et diversifiée**, à des **prix socialement acceptables**. C'est toute la production alimentaire qu'il faut repenser. Quant aux questions d'environnement et de changement climatique, pour avoir une chance de conserver des sols fertiles, un air respirable, une eau de qualité et en quantité suffisante, il est **urgent de changer les systèmes de production** et d'accompagner le monde agricole grâce à des mesures de reboisement et de préservation de la biodiversité. De plus, la transition dans le domaine agricole, **ne se fera pas sans les agriculteurs**. Leur assurer un revenu décent, via un soutien public d'ampleur et un contrôle accru de la filière agroalimentaire est une condition de base.

C'est donc une véritable planification agricole prenant en compte les **spécificités des territoires** et les **besoins au niveau national** qui est nécessaire. Avec en arrière plan, une augmentation des moyens alloués à un **enseignement et des formations agricoles de qualité, publics**, travaillant de concert avec nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Un ELAN COMMUN à 4 organisations ?

Ces 4 **organisations syndicales agissent depuis plusieurs mandats, en concertation**, pour défendre nos conditions de travail et de rémunérations dans les Comités Techniques Nationaux et Locaux, pour certains.

Par conséquent, en réponse à une forte demande d'unité syndicale, il a donc été décidé, dans chaque congrès respectif, d'**allier nos forces** et de **proposer des listes communes** partout où c'est possible.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

l'élan commun



unies & engagées

Agir avec les organisations de **L'ELAN COMMUN** au CSA DRAAF HAUTS-DE-FRANCE :

- pour la **défense de toutes les catégories** de personnels, quel que soit leur statut
- pour la lutte contre la précarité. La **défense de nos conditions de travail**, de notre **rémunération**, et plus particulièrement des collègues contractuel.le.s et de catégories en souffrance ou en difficulté particulière
- pour la défense, le renforcement et la promotion d'un **service public de proximité et de qualité**
- pour la **défense de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, se battre **contre les violences sexistes et sexuelles**
- pour la défense de nos **droits** statutaires, des droits et des **garanties collectives**, en terme de promotions et déroulement de **carrières**, de **mutations**, de formation professionnelle, de politique d'**action sociale**, etc

Avec **l'élan commun** vous avez la **garantie de modalité d'action démocratique** où ce sont les personnels engagés dans l'action qui prennent les décisions en Assemblée Générale pour la poursuite de la Mobilisation. Nos représentant.e.s dans les instances ne décideront pas pour vous mais porteront vos mandats et décisions devant l'administration !

Au CSA HAUTS-DE-FRANCE, **nous nous engageons** à poursuivre notre travail concernant :

- 1- la titularisation des agents contractuel et l'amélioration immédiate des conditions de travail de tous les personnels notamment dans les 4 SIVEP
- 2- la défense d'un schéma d'emplois en cohérence avec les besoins du territoire
- 3- la lutte contre les injustices, l'arbitraire, les discriminations, le harcèlement et le stress au travail
- 4- l'unité syndicale dans les luttes : nous sommes plus forts ensemble !
- 5- la lutte contre la perte de cohésion des communautés de travail et l'isolement de certain.e.s agent.e.s
- 6- la défense d'une vision sociale et écologique des politiques agricole, environnementale et alimentaire
- 7- l'organisation collective et démocratique des combats en faveur du service public

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour *l'élan commun* !**

***l'élan
commun***



unies & engagées

Au CSA Haut de France, **vos collègues élu.e.s des SIVEP** porterons vos revendications

- Aucune modification de cycle de travail sans négociation collective et accord majoritaire des personnels
- Aucune de perte de rémunération
- Une revalorisation des rémunérations avec un plan de titularisation,
- La réduction du temps de travail liée aux conditions d'exercice
- L'application des règles de compensation en vigueur dans les services vétérinaires (Cycle Abattoirs) pour les week-end et les jours fériés ;
- La mise en œuvre des obligations de l'employeur en matière d'équipement et de locaux de travail ;
- L'application des règles du MASA en matière de jours de fractionnement
- L'application de l'ensemble des droits syndicaux ;

Le 26 septembre 2022, le **Ministre de l'agriculture** et de la souveraineté alimentaire a pris des engagements :

Notre alliance veillera :

- à la **ventilation équitable** sur le territoire, de l'**augmentation annoncée de certains effectifs**, notamment dans les domaines de la sécurité sanitaires des aliments et de l'enseignement technique agricole
- au respect d'un **dialogue social de qualité**
- à la revalorisation des **rémunérations**, notamment des **personnels contractuels**

Dans un contexte où les luttes sectorielles et locales se développent,

NOUS APPORTERONS notre aide pleine et entière à tous.tes les agent.e.s en difficulté, ou souhaitant, comme nous, agir en faveur d'une véritable transformation sociale, où le monde du travail est au service des femmes et des hommes, et non l'inverse.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**

